baix. Mêmes conditions que précédemment pour ce qui concerne l'avance.

» L'abonnement annuel serait d'environ 230 francs, moyennant quoi les abonnés de Croix causeraient gratuitement entre eux et *avec ceux de Roubaix*. Réciproquement, toute personne de Roubaix demandant à causer avec un abonné de Croix n'aurait aucune taxe à acquitter. »

Nous reviendrons prochainement sur cette importante question.

— *Un ivrogne peu commode.* — Lundi, vers neuf heures du soir, un menuisier, Désiré Pollet, étant en état d'ivresse, s'est livré à des violences à l'égard d'une cabaretière, Mme Vandewalle-Dekeyser, demeurant place de Croix. Elle a reçu des blessures sans gravité.

M. Seguin, commissaire de police, saisi d'une plainte, a dressé procès-verbal à la charge de l'ivrogne.

— *Vagabonds arrêtés.* — M. le commissaire de police, aidé des gardes Spriet et Delfortrie, a mis en état d'arrestation, lundi soir, deux terrassiers sans domicile : Alidor-Camille Billiet, âgé de trente ans, et Jules-Louis Labaere, âgé de vingt-quatre ans, tous deux d'origine belge. Ces individus, qui ne possédaient aucun papier, couchaient depuis quatre semaines dans une meule de paillassons appartenant à MM. Coffin et Gaberel, entrepreneurs à Roubaix.

Wasquehal. — *Interdiction de circulation.* — Aux termes d'un arrêté de M. le préfet du Nord, la circulation est interrompue pendant treize jours, jusqu'au 24 juin, sur le chemin d'intérêt commun numéro 1434 dans la traverse de Wasquehal, aux abords de la branche de l'Allumette.

Pendant cette interruption occasionnée par des travaux de réfection, la circulation des voitures se fera entre Croix et Wasquehal, d'un côté par la route départementale n° 14 et le chemin d'intérêt commun n° 144, et de l'autre par le chemin d'intérêt commun n° 143 (embranchement de l'Allumette) et le chemin d'intérêt commun n° 12.

Lannoy. — Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, arrivera à Lannoy aujourd'hui mercredi à sept heures du soir. Il descendra chez M. Boutemy puis se rendra au presbytère où il couchera. Jeudi matin, Monseigneur donnera la confirmation.

Lys-lez-Lannoy. — Mgr Sonnois donnera jeudi à 3 heures 1/2 de l'après-midi, la confirmation aux enfants de cette commune.

Flers. — *Grands carrousels publics.* — A l'occasion de la kermesse du Breucq, de grands carrousels publics seront courus les dimanche 2 et lundi 3 juillet prochain, au bénéfice des pauvres.

Pour la journée de dimanche, il y aura 550 francs de prix. Le premier prix est de 400 francs. Le lundi les prix seront proportionnés au nombre des cavaliers. Les carrousels seront suivis d'un grand bal.

Communications diverses

Ecole de Natation. — 13 juin.— Température de l'eau. — Huit heures du matin, 18 degrés; cinq heures du soir, 21 degrés. Aujourd'hui, mercredi, jour des dames, depuis trois heures de l'après-midi, jusqu'à l'heure de la fermeture.

GUSTAVE NADAUD

Gustave Nadaud, M. H. Verly et Desrousseaux. La mort chrétienne de Gustave Nadaud

Roubaix, 13 juin.

En rentrant de la cérémonie religieuse où les Roubaisiens sont venus en si grand nombre prier pour leur poète, tant aimé et admiré, et témoigner leur sympathie à sa chère famille, mes souvenirs me reportent à ses funérailles du 1er mai dernier à Passy.

Parmi les célébrités du monde artistique et littéraire qui l'accompagnaient comme nous à sa dernière demeure, je remarquai près de moi un vieillard à l'air attristé. — « Vous êtes sans doute aussi, lui dis-je, un ami de Nadaud? — Je suis son médecin depuis 30 ans, je pensais l'avoir sauvé en triomphant de la congestion pulmonaire compliquée d'influenza; la méningite l'a emporté. Il a été bien patient; il était si bon! » Il était si bon! c'est ainsi que se terminaient les éloges qu'on faisait de lui. On l'aimait pour cette qualité qui en résume tant d'autres; on l'aimait aussi parce qu'on se sentait aimé de lui.

Naïvement heureux des éloges et des témoignages d'affection qui lui venaient de toute part, il était encore bien plus empressé d'être utile et de venir en aide aux autres. Il aimait sincèrement, profondément : témoin son ami Desrousseaux. Nadaud, le sachant très malade, quitte, quoique déjà souffrant lui-même, sa douce retraite de Passy, pour donner au chansonnier lillois les encouragements que son cœur lui suggéra.

Hélas! il voit que c'est un adieu qu'il va falloir lui faire, un adieu suprême! Va-t-il dissimuler ses craintes et lui inspirer une confiance menteuse? Il est trop sincère et trop aimant pour ce rôle commode. « Mon pauvre ami, lui dit-il, je ne voudrais pas te faire de la peine, tu le sais, mais je t'aime trop pour ne pas te prévenir qu'il est temps de te préparer à mourir chrétiennement. » Desrousseaux repousse cet avertissement; il ne veut pas croire qu'il va mourir et Nadaud se retire navré d'avoir inutilement attristé son ami. Il venait d'accomplir le plus pénible et le plus sacré des devoirs. Dieu ne le laissera pas sans récompense, et pour achever son œuvre, il envoie au malade un ami aussi bon et dévoué mais qui ne songeait guère à son âme.

Desrousseaux se plaint à lui de Nadaud : « Il est venu me parler des derniers sacrements!. . Est-ce permis?... Je n'en suis pas là!... « Eh mon vieil ami, répond M. Verly, Nadaud a pensé que, tourmenté par la maladie comme tu l'es depuis deux mois, tu trouverais un soulagement moral à mettre ton âme en paix. »

Belles paroles inspirées à un ami selon le monde pour que le monde apprenne à surmonter les craintes malfondées qui tiennent le prêtre éloigné, alors que sa présence ferait tant de bien.

Desrousseaux n'avait pas de meilleurs amis que ces deux hommes aussi distingués par l'intelligence que par le cœur; frappé de les voir d'accord sur ce point délicat, il demande un prêtre, se confesse et meurt en paix, laissant à sa femme et à ses enfants un bon exemple et une grande consolation.

Quelques jours après je fus à Passy féliciter mon vieil ami de sa conduite si chrétiennement courageuse : « Je n'ai pas grand mérite à cela, me dit-il ; c'était plus fort que moi : en présence du terrible et inévitable *au-delà*, je devais tout faire pour le salut de ce cher mourant. »

« Vois sur la table, ajouta-t-il, quand tu es entré, j'étais à écrire ; tu sais que l'abbé Fabre, curé de Charenton, est nommé évêque de la Réunion ; il est mon confesseur; je lui demande de m'indiquer son remplaçant. »

Point n'en fut besoin. A la fin d'avril, la mort vint frapper aussi au n° 63 de la rue de Passy ; Mgr Fabre était là, consolant, fortifiant son ami, et Mme Wacrenier, sa sœur et fidèle garde-malade.

Après avoir reçu les derniers sacrements, Nadaud était calme et souriant ; parfois il levait les yeux et la main vers le ciel, comme pour dire à sa sœur : « Ne pleure pas, là-haut il n'y aura plus de séparation ».

Mgr Fabre vint lui faire une deuxième visite. En sortant de la chambre où on l'avait laissé seul avec son cher pénitent, il dit au prêtre qui l'attendait : « Nadaud était un homme du monde, il ne pouvait vivre avec la même austérité que nous, mais je n'ai jamais connu un cœur plus juste et plus droit, une âme plus élevée.»

Tous ceux qui ont connu intimement le poète Roubaisien s'associent de tout cœur à cet éloge.

WIBAUX-MOTTE.

WATTRELOS

LA CONFIRMATION A WATTRELOS. — La commune de Wattrelos a reçu mardi Mgr l'Archevêque de Cambrai avec tout le luxe qu'imposait une telle visite. Toutes les maisons étaient pavoisées, même celle de M. Briffaut, conseiller d'arrondissement, et de-ci, de-là, les couleurs nationales jetaient leur note patriotique au milieu d'un véritable fouillis de fleurs, de drapeaux pontificaux et de bannières rouges et blanches, portant des inscriptions empruntées à l'Evangile ou des images saintes.

Dans la rue du Moulin, trois arcs-de-triomphe avaient été dressés; ils portaient ces inscriptions : *Amour à notre père* ; *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* ; *et Hommage à Mgr Sonnois* ; cette dernière fausse-porte, enguirlandée de roses et de lauriers, s'élevait majestueusement au coin de la rue de la Gendarmerie et présentait le plus pittoresque effet. Le temps était merveilleux ; aussi, dès deux heures et demie, bien que Monseigneur ne fût annoncé que pour trois heures et demie, tout Wattrelos se trouvait-il dans les rues.

A 3 heures 1/4, une soixantaine de cavaliers, dirigés par MM. Safembier et Gertgen, se rendaient au *Laboureur* pour y attendre la voiture de Monseigneur l'archevêque et lui faire escorte jusqu'à la rue du Moulin, face à la manufacture de M. Leclercq-Dupire, où attendaient le conseil municipal, le clergé et une procession. A ce moment, la foule était compacte dans les rues, les ouvriers de la fabrique de M. Leclercq avaient été généreusement licenciés pendant deux heures pour assister à l'arrivée de Mgr Sonnois, aussi tous se pressaient-ils dans la rue du Moulin, formant une haie gigantesque d'hommes, de femmes et d'enfants, au cortège religieux. Une partie de la manufacture de M. Leclercq-Dupire avait été transformée en un élégant salon d'attente, des sièges y avaient été dressés et, au dessus de magnifiques tentures de drap rouge à glands d'or, on remarquait un écusson portant les armes de l'archevêché et la devise : *Nos ergo deligamus*.

A 3 h. 1/2 précises, Sa Grandeur, accompagné de M. Carlier, vicaire général, fait son entrée dans la commune. Tout le monde se prosterne aux pieds du prélat qui bénit la foule, un peu ému par l'ovation qui lui est faite. Le coup d'œil est vraiment grandiose, — si empoignant même que le photographe qui avait braqué ses instruments sur le cortège en oublie ses appareils, et s'agenouille comme tout le monde. Monseigneur se rend au salon d'attente, distribuant des bénédictions. Il est salué par M. le Maire de Wattrelos qui, accompagné de ses deux adjoints et de seize conseillers, lui adresse le discours suivant :

« Monseigneur,

» Je suis heureux d'être l'interprète de la population de Wattrelos pour vous exprimer notre joie de vous recevoir aujourd'hui. Votre réputation vous avait précédé parmi nous. En effet, nous avons été heureux d'apprendre que le Pasteur envoyé pour administrer le grand diocèse de Cambrai était un père bon, sage, éclairé, vigilant, sortant d'une famille dont les membres possèdent à un si *haut* degré les vertus exprimées par la chrétienne et patriotique devise : « Dieu et Patrie ».

» Vous pouvez voir Monseigneur, par l'empressement avec lequel les habitants de Wattrelos se portent sur votre passage, que vous possédez déjà leur affection. Le jour de votre première visite pastorale est pour eux un jour de bonheur.

» Monseigneur, soyez le Bienvenu au milieu de nous ».

Mgr Sonnois, remercie M. Pollet, maire de Wattrelos, en ces termes : « Je sais que de tous temps la commune de Wattrelos a été citée parmi nos forteresses chrétiennes, et l'accueil réservé à l'archevêque de Cambrai, ne me surprend pas de la part de ses habitants. Je sais aussi que l'administration municipale de Wattrelos est l'expression des sentiments qui animent la population, et c'est du fond du cœur que je la remercie, ainsi que le Conseil municipal, des souhaits qu'elle vient de m'exprimer.»

A ce moment on présente à Monseigneur, M. Leclercq-Huet, MM. Masurel et leur famille ; M. Leclercq-Huet remet à Monseigneur l'archevêque de Cambrai une dépêche de son père, M. Leclercq-Mulliez en traitement à Contrexéville « qui se joint respectueusement de cœur et d'âme aux siens pour saluer Mgr Sonnois à son entrée à Wattrelos ». Monseigneur remercie M. Leclercq-Huet, il se fait présenter tous les membres de sa famille assistant à la réception, et adresse un salut chaleureux et tous ses vœux de prompt rétablissement à M. Leclercq-Mulliez : « J'aurai soin du reste, ajoute Monseigneur, de les lui dire prochainement moi-même.» Cette partie de la cérémoni a été fort intéressante étant donné la popularité don jouit la famille de M. Leclercq.

C'est maintenant au tour de Mlle Marie Duvillers qui, au nom des ouvriers et ouvrières de Wattrelos, adresse un compliment fort bien tourné au distingué prélat. La foi chez nous, dit Mlle Duvillers, est vivace dans toutes les âmes et c'est au nom de tous, humbles ouvriers et ouvrières de Wattrelos, que je sollicite votre bénédiction. »

Monseigneur est vivement impressionné. Il remercie la jeune ouvrière et ajoute : « J'aime l'ouvrier, et je connais ses bonnes dispositions, j'en ai été le témoin à Roubaix où j'ai été fort bien accueilli, je les bénis tous en vous bénissant, ma chère enfant, et puisse Dieu, à mon humble prière, vous donner à tous le bonheur dont vous êtes dignes. » Les ouvriers saluent, car ils ont entendu les paroles de Monseigneur et, près de nous, il se répand quelques larmes de joie — rosée bienfaisante, douce au cœur du vénéré prélat.

Un instant de repos. Monseigneur revêt les ornements sacerdotaux et profite de ce court laps de temps pour attirer à lui les enfants de MM. Leclercq et Masurel, Sa Grandeur les interroge lui-même et les bénit.

Le cortège se met en marche : les écoles, la conférence de St-Vincent de Paul, les enfants de Marie, les 500 enfants qui, tout-à-l'heure, recevront la confirmation, le clergé, ayant à sa tête M. Lejeune, curé de Wattrelos, en font partie ; pendant le trajet, de la rue du Moulin à l'église, la musique municipale exécute la marche *Sancta Maria*, de Montaigne et la maitrise chante le *Te Deum*. Dirai-je la piété de la foule, sa joie à la vue du chef spirituel du diocèse ? A quoi bon; ces spectacles ne se décrivent pas.

A l'église, élégamment ornée, Monseigneur, après la réception du conseil de fabrique, se dirige vers le maitre-autel. M. Carlier, vicaire général, monte en chaire ; il adresse quelques mots à l'administration municipale et aux paroissiens de Wattrelos, qu'il félicite de la brillante réception faite à Monseigneur; puis, parlant plus particulièrement aux enfants qui vont recevoir le sacrement, il les exhorte à la piété et au souvenir des leçons de catéchisme.

M. Carlier interroge successivement les élèves Louis Jubaru, Eugène Selosse, Marie Deflandre et Laure Delacroix, sur les leçons religieuses, puis c'est au tour de M. Lejeune, curé, qui salue d'abord Mgr Sonnois, et fait l'éloge de ses paroissiens qui se sont présentés récemment 11,500 à la Sainte Table. M. le curé a bien constaté ci et là quelque refroidissement, voire même quelques défections, mais le pasteur s'en remet au Très-Haut pour le soin de ramener les égarés, et il supplie Monseigneur d'appuyer ses vœux de ses prières et de ses bénédictions.

Mgr Sonnois prononce alors un fort court sermon qu'il faudrait citer tout entier tant il était admirable de forme et d'élévation de pensées. C'est d'abord des remerciements à tous et l'éloge mérité du curé et de ses collaborateurs. Prenant texte des quelques plaintes relevées par M. Lejeune, Monseigneur exhorte la foule à la foi religieuse : « On peut tout attendre, s'écrie le prélat, dans un magnifique mouvement oratoire, du grand dispensateur des grâces que je représente ici. » Monseigneur parlant alors plus familièrement, adresse quelques conseils à cette foule qui l'écoute ravie et respectueuse, il dit la netteté des pensées chrétiennes, les bienfaits de la grâce que donne l'esprit de lumière et de force, il exhorte solennellement ceux qui croient, à ramener les égarés; et il termine en adjurant les fidèles de prier pour la France, pour l'Eglise, pour ses prêtres. « Vous vous ferez un point d'honneur de ne pas manquer à ces engagements, dit-il, si vous voulez maintenir votre dignité chrétienne, vous tous qui m'écoutez, soyez en tout véritablement et hautement chrétiens. »

Ce discours, comment appeler autrement un morceau d'éloquence dont l'analyse ne peut que donner un sens fort incomplet, le discours donc, de Mgr Sonnois, merveilleusement dit, car le nouvel archevêque de Cambrai est un orateur puissant, a produit une profonde impression.

Après la confirmation, pendant laquelle les morceaux religieux ont été chantés par la maitrise et les Enfants de Marie, Monseigneur s'est rendu au presbytère puis est rentré à Roubaix en voiture, salué au départ comme à l'arrivée, par les musiques communales, et escorté par les soixante cavaliers jusqu'au *Laboureur*.

La cérémonie de mardi a été une fort jolie fête religieuse, que nul nuage n'est venu assombrir, et dont tous les habitants de Wattrelos garderont un ineffaçable souvenir.

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain à 8 h. du soir. Continuation de l'ordre du jour de la session de mai.

La « Ducasse ». — C'est Dimanche la Ducasse de Wattrelos et dès maintenant on s'occupe de cet évènement. M. le commissaire de police a dressé le plan du champ de foire où les barraques vont être érigées. Le cirque Maolé, la troupe Matoulet, le physicien indien, les balançoires Mestdag et Cohen, les balançoires Crucq, ont retenus leur place et on attend encore d'autres baladins. On ne s'ennuiera pas la semaine prochaine à Wattrelos.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

L'inauguration du canal. — On parle de l'inauguration officielle du canal. Un ministre serait prié de présider cette cérémonie. Il serait aussi question d'organiser, à cette occasion, un grand banquet, par souscription, mais rien, pensons-nous, n'a encore été définitivement arrêté à ce sujet.

Aux environs de l'ancienne mairie. — De nombreux paveurs travaillent avec activité à mettre en état le prolongement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre les rues de Tournai et de la Mairie, ainsi qu'au parvis Saint-Christophe, et à la chaussée élargie de l'ancienne rue du Curé. En même temps on nivelle le vaste emplacement destiné, d'après les plans des grands travaux, à la construction de la Bourse et du Tribunal de commerce. Tout sera terminé à bref délai, et on aura, cette année, une magnifique place pour la foire de Saint-Christophe.

On a aussi commencé mardi, la toilette du fond de la vieille mairie : on y avait déjà mis deux becs de gaz. Maintenant on abat les pans de muraille et les cheminées des maisons disparues, qui faisaient corps avec notre antique édifice municipal. On bouchera ensuite les trous et crevasses, et il ne restera plus qu'à badigeonner. C'est tout ce qu'il était utile de faire; on ne pouvait pas en demander davantage.

Décès de la sœur Vincent. — Lundi soir est morte, à l'Hôtel-Dieu, Mme Clémentine-Euphrasie-Désirée Lorose, fille de la Charité, en religion sœur Vincent, bien connue depuis plus de 30 ans de tous les pauvres de Tourcoing. C'était elle, en effet, qui était chargée de la distribution des pains du Bureau de Bienfaisance; et elle a continué son service jusqu'à épuisement de ses forces.

C'est au mois d'octobre dernier que la dévouée religieuse a commencé à ressentir les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter; mais elle n'était alitée que depuis 6 semaines environ.

Elle était dans sa 65e année, et était née à La Haye-des-Puits (Manche).

Dieu sait avec quelle charité elle consolait les malheureux; les regrets bien sincères exprimés par tous les indigents qui l'ont connue, sont bien plus éloquents que tous les éloges que nous pourrions en faire.

Les funérailles de le sœur Vincent seront célébrées jeudi à Notre-Dame.

Une grève de rattacheurs. — Mardi, après le déjeuner, les rattacheurs, au nombre de 40, de la filature de M. Baratte, anciennement Amand Wattel, rue Neuve-de-Roubaix, se sont mis en grève. A 10 heures 1/2, deux délégués se sont rendus au cabinet de M. Rembauville, commissaire central, et lui ont exposé leurs desiderata, consistant en une augmentation de 0,05 à l'heure, pour un travail de 12 heures, tout en maintenant les primes.

Le salaire actuel est de 3 francs par jour, soit 18 francs par semaine, plus les primes. Ce sont les mêmes conditions que dans les autres établissements.

Les grévistes se sont tenus dans le plus grand calme. Le patron a répondu qu'avant de prendre aucune décision, il devait se concerter avec ses collègues.

On espère que l'entente ne tardera pas à se faire.

Une femme brûlée par de la lessive bouillante. — Mardi, à 10 heures du matin, Mme Dufermont, rue de Menin, 189, venait de préparer un bain de lessive presque bouillante. Elle avait des sabots aux pieds, en s'éloignant de la cuvelle à reculons, elle glissa et, en cherchant à se raccrocher pour ne pas tomber à la renverse, elle reçut tout le liquide sur le bras droit, et la jambe gauche.

M. Vanhoucke, pharmacien, donna les premiers soins, en attendant l'arrivée du médecin. Les brûlures sont heureusement superficielles, et n'entraineront qu'une incapacité de travail de 8 à 10 jours.

Neuville-en Ferrain. — *Rébellion contre un garde.* — Lundi soir, le garde Dujardin trouvait couché dans un hangar le nommé Joseph Vanderstraeten, né à Tourcoing, âgé de trente-deux ans, journalier, mais qui, depuis neuf mois, ne s'est livré à aucun travail. On voulut le faire déguerpir; alors il commença par insulter le garde, et chercha ensuite à le frapper. Il fut, après bien des efforts, conduit à la chambre de sûreté de la commune, et le lendemain, deux gendarmes à cheval l'ont amené à la prison de Tourcoing, pour le diriger aujourd'hui sur Lille.

Roncq. — *Une arrestation mouvementée.* — Mardi vers midi, le brigadier de police Delion et le garde Wattel se sont rendus à l'estaminet de la Couronne, rue de Lille pour inviter un terrassier, Alphonse Verbeke dit : Déserteur, natif de Wevelghem (Belgique) à les suivre au bureau de police pour fournir, disaient-ils, quelques renseignements à M. le commissaire.

Se doutant bien qu'il pourrait lui en cuire, Verbeke chercha à s'esquiver mais il fut appréhendé par les gardes. Après avoir franchi le seuil de la porte, Verbeke, doué d'une force peu commune, donna une violente poussée qui renversa les deux gardes.

M. Delattre, commissaire de police, qui s'était posté aux abords de l'estaminet, intervint, ainsi qu'un douanier. Tous deux mirent la main sur l'individu. Celui-ci put, grâce à l'énergique interposition du magistrat et du douanier Deronzier, être conduit à la chambre de sûreté de la commune.

On croit tenir l'un des complices de l'auteur du vol d'étoffes commis récemment à Halluin.

Verbeke est déserteur belge. Il a subi en Belgique sept ou huit condamnations, dont une à huit mois de prison.

Il sera conduit incessamment à la maison d'arrêt de Lille.

LILLE

M. Emile Moreau à une réunion électorale à la Madeleine.— Une réunion électorale a eu lieu hier, dans la salle du comte de l'Isle, à la Madeleine. Elle était organisée par les radicaux-socialistes. 200 personnes environ étaient présentes.

Le citoyen Ghesquière a pris la parole et a préconisé la défense des ouvriers contre les capitalistes.

Arrive ensuite le citoyen Emile Moreau, député de Roubaix, qui développe sa thèse sociale; il parle de la Révolution de 1789, et dissimule d'une façon très habile mais néanmoins transparente, son amour pour l'internationalisme.

Il y a, dit-il, une inspiration d'entente générale qui procède de l'esprit de 1789. Les révolutionnaires français acceptaient dans leur rang les étrangers même à titre d'étrangers.

L'orateur tombe ensuite sur le Panama et la haute Banque et déclare que les opportunistes sont inconscients en matière d'évolution sociale.

Il préconise la solidarité entre tous les peuples, et invite tous les électeurs à voter pour M. Delesalle, qui vient lui-même exposer son programme, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois.

La réunion était terminée à 11 heures 3/4.

Le typhus. — Le Comité consultatif d'hygiène publique s'est réuni mardi matin, au ministère de l'intérieur, à Paris, sous la présidence de M. Brouardel.

M. Chantemesse, inspecteur général adjoint, a donné les renseignements suivants sur le typhus à Lille : «Pendant la semaine dernière on a encore observé quatre cas de typhus à Lille.

» Toutes les mesures de désinfection ont été prises dès que la municipalité a eu connaissance du diagnostic de la maladie. »

Les funérailles de l'agent de police Dautricourt. — Nous avons donné les circonstances dans lesquelles l'agent Dautricourt est mort victime de son dévouement.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-Consolation, mardi a neuf heures du matin.

L'Administration municipale, les fonctionnaires de la police et bon nombre de notabilités faisaient partie, du convoi.

Au cimetière, M. Géry Legrand, maire de Lille, a retracé en termes émus la carrière si honorablement remplie par le brave Dautricourt, mort au champ d'honneur, puis M. Valentin, commissaire central, a prononcé quelques mots d'adieu, en faisant allusion à l'acte d'héroïsme dont l'agent a été la victime. Enfin, M. Lebon, président des Sauveteurs du Nord, a dit quelques paroles très touchantes au nom de la société.

Un accident en gare de Lille. — *Deux victimes.* — L'imprudence de deux voyageurs a causé hier soir en gare de Lille un accident assez grave.

Le nommé Edmond Couque, âgé de 22 ans, venant de Roubaix, soldat au 27e d'artillerie à Douai, est descendu avant l'arrêt complet du train et a reçu des contusions au genou et à la hanche gauche.

Une femme, Virginie Thénissent, âgée de 38 ans, venant aussi de Roubaix, est également descendue en marche et a eu une partie de la main écrasée entre le quai et le marche-pied du wagon.

L'amputation de deux doigts a été jugée nécessaire par les docteurs Wartel et Dubar qui ont donné leurs soins aux blessés.

Le soldat a été conduit à l'hôpital militaire et la femme à l'hôpital Saint-Sauveur.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Audition publique.* — L' « Orphéon des Travailleurs », fera entendre le mercredi 14 juin 1893, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, à 9 heures du soir, les chœurs qui doivent être exécutés au concours de Pontoise :

1. *Sérénade frileuse*, Paillard; 2. *Les Esprits de la Nuit* Riga; 3. *Le Matin*, L. de Rillé.

— L'harmonie *La Fraternelle* et l'orpheon *Les Trouvères* exécuteront, sur le kiosque de la Grand'Place, le jeudi 18 juin 1893, à 8 heures et demie du soir, les morceaux suivants:

La Fraternelle : 1. *Charlemagne*, allegro, Pacot; 2. *Le Prophète*, fantaisie, Meyerbeer

Les Trouvères : 3. *La Violette*, Paillard ; 4. *Les Paysans*, Devos.

La Fraternelle : 5. *La palme d'honneur*, fantaisie, Labole; 6. *Feuilles volantes*, fantaisie, Kling.

Lille et ses Monuments ; Vieilles Seigneuries, Censes et Vieilles Familles de Roubaix, par Th. Leuridan ; **Traité de Fabrication des Lainages ; Ma Cure d'eau; Vivez ainsi.** Volumes en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 72337

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La vérification des poids et mesures et les commerçants de Wattrelos

Wattrelos, le 13 juin 1893.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je viens vous prier de bien vouloir insérer les quelques lignes suivantes :

La manière dont se passe, à Wattrelos, la vérification des poids et des mesures, est véritablement très défectueuse, et j'en appelle à qui de droit pour changer un pareil état de choses.

Monsieur le vérificateur sait trop que beaucoup d'habitants, malheureusement pour eux, ne connaissent pas assez leurs droits. La grossièreté de quelques commerçants, exaspérés par de longues heures d'attente, n'excuse pas le manque absolu de politesse dont il fait preuve envers tous. La loi est déjà assez désagréable par elle-même; il ne faut pas, par une mauvaise application, la rendre tout à fait insupportable. Nous admettons volontiers que c'est une obligation que nous avons à remplir; mais la loi ne dit pas 1° que nous devons aller, pour le bon plaisir de monsieur le vérificateur, passer des journées entières dans un estaminet pour attendre son tour. 2° Que nous devons suspendre notre commerce pendant une journée, en y enlevant nos balances, nos poids et nos mesures, fort heureusement si quand le soir arrive nous ne sommes pas remis au lendemain.

La semaine dernière dans une cohue que l'on pouvait facilement éviter, s'il y avait un peu d'ordre, une demoiselle s'est fracturée une côte en tombant sur une bascule.

On comprendra facilement que si, pour se soumettre à la loi, on est obligé de suspendre son commerce pendant un jour, si pas deux, se fracturer une côte et être reçu par un fonctionnaire dont la politesse laisse un peu à désirer, on comprendra facilement, dis-je, qu'il y a la quelque chose d'absolument illogique, et que les récriminations des commerçants de Wattrelos sont pleinement justifiées.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements, mes civilités empressées. *Un commerçant.*

Wattrelos, 13 juin.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Voici comment sont reçus les marchands qui, après avoir été avertis chez eux, se rendent au local désigné avec leurs poids et mesures pour les faire jauger. Partout ailleurs, l'entrée dans la salle de révision s'obtient à l'aide de numéros d'ordre, que chacun reçoit à son arrivée dans la salle d'attente; ici, le vérificateur doit tenir tête à la foule et abandonner les numéros aux plus habiles à s'en emparer; de telle sorte que les moins hardis ou les plus faibles, toujours refoulés en arrière, perdent leur temps. *Vae victis !*

Dans une de ces bousculades, une femme a été violemment renversée: nous l'avons relevée dans un état pitoyable; elle a une côte brisée !...

Nous croyons, au moins, ne pas être trop exigeants en réclamant, pour l'avenir, la présence de la police, afin de ne plus être exposés à des scènes vraiment regrettables.

Recevez, Monsieur, avec nos remerciements, nos salutations bien sincères.

Un groupe de petits commerçants.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 13 juin.* — UN RÉCIDIVISTE. — Il y a quelques jours Victor Parisse, le commissionnaire bien connu à Tourcoing, pour ses nombreuses contraventions à la loi sur l'ivresse, a jugé utile d'ajouter à un nouveau cas d'intempérance constaté par un agent le délit de rébellion et d'outrages. Le tribunal se montre sévère cette fois et inflige à Parisse quatre mois de prison et cinquante francs d'amende.

DE NOMBREUX vols avaient été commis en dernier lieu dans la banlieue de Tourcoing; notamment dans diverses fermes d'où les vêtements de domestiques avaient disparu. L'auteur vient d'être arrêté : il dit se nommer Théodore Carreyn et avoue, il se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion : il est prononcé contre lui une condamnation à quinze mois de prison.

Cour d'appel de Douai. — *Audience du lundi 12 juin.* — CONSTRUCTIONS. ARRÊT — La première chambre de la Cour a purement et simplement confirmé le jugement du tribunal civil de Lille, relatif aux difficultés survenues à propos de constructions, entre MM. Félix Lorthiois et Emblans-Vermont.

— *Audience du mardi 13 juin.* — LA CULTURE DU RAISIN. COMPÉTENCE. — Le 11 janvier dernier, le tribunal de commerce de Roubaix rendait un intéressant jugement entre M. Emile Picavet, entrepreneur à Roubaix, et M. Anatole Cordonnier, demeurant à Bailleul. La question était celle de compétence, sur l'action en paiement de 19,856 fr. 77 pour solde de compte de travaux effectués. Les juges consulaires se sont déclarés compétents.

M. Cordonnier se livre à la culture fruitière intensive. Il soutenait que les instances intentées contre lui, relativement à son exploitation agricole, ne sont pas commerciales. Les magistrats ont répondu que le défendeur n'était pas un cultivateur ou propriétaire se bornant à exploiter son fonds dans des conditions normales de culture et sans idée de spéculation.

Au moyen de procédés nouveaux, exigeant un matériel considérable et coûteux, il obtient, par des procédés artificiels, des récoltes exceptionnelles, à des époques autres que celles fixées par la nature. Pour le placement de ses récoltes, il entre en relations courantes avec des négociants. Il visite sa clientèle, fait journellement des expéditions de fruits et dispose pour le recouvrement de ses livraisons. Il ne se borne pas ainsi à vendre le produit de son fonds, il se livre à de véritables opérations de commerce.

Il a fondé son entreprise dans un but de lucre et de spéculation. Lui-même fait suivre son nom du mot « *industriel* » dans ses en-têtes de lettres et figurer sur ses factures les mots « Viticulture *industrielle* ». Pour ouvrir à ses produits de plus vastes débouchés et rendre ainsi son exploitation plus fructueuse, il se livre à des opérations tellement commerciales qu'à l'origine il a fait avec un tiers une société en commandite, qualifiée commerciale dans l'acte.

M. Cordonnier a interjeté appel de cette décision devant la première chambre de la Cour, l'affaire est plaidée aujourd'hui par Mes Maillard et Dubron.

« Mon client, dit Me Maillard, a voulu importer en France une industrie pratiquée par les Anglais et les Belges. Près de Londres, une société au capital de dix millions a couvert 25 hectares de serres sous lesquelles elle cultive la vigne hâtive et quelques arbres fruitiers. En Belgique, aux environs de Bruxelles et de Gand, on se procure de même des primeurs de raisins.

» M. Cordonnier a quitté le commerce des tissus qu'il exerçait à Roubaix. Il a fait couvrir de terres des terrains lui appartenant : 7.000 mètres carrés à Roubaix et 27.000 mètres carrés à Bailleul. Il cultive la vigne ainsi abritée, avec des engrais appropriés et obtient des résultats surprenants.

» Pour l'encourager, la ville de Bailleul exonéra des droits d'octroi les matières premières employées par lui pour construire les serres. Il a dépensé 2 à 300.000 fr. en travaux exécutés par M. Picavet.

» Se livrer à la culture intensive et artificielle n'est pas faire acte de commerce. Employer des procédés exceptionnels peut constituer une culture anormale, rien de plus. On ne fait que tirer de son sol un rapport plus considérable. Ce qu'on récolte n'est toujours que le produit sorti de ce sol. Or, rechercher un gain plus important n'est pas faire acte de commerce. Le meunier qui moud le grain qu'il a récolté, celui qui ferait du sucre avec les betteraves de son champ, le pépiniériste, le fleuriste ne sauraient être considérés comme commerçants. »

Me Dubron répond : « M. Cordonnier n'est pas seulement viticulteur, producteur de raisins; il est horticulteur : c'est là sa véritable enseigne.

» Anatole Cordonnier, *nouveautés* : Voilà quel a été d'abord l'en-tête de ses lettres. C'est donc un commerce de nouveauté. La Société Phatrer et Cie, pour l'exploitation l'industrie nouvelle, s'intitulait elle même commerciale. Puis on émigre; on s'en va à Bailleul. La Société disparait et M. Cordonnier reste seul.

» Il est horticulteur. Chez lui fleurit le chrysanthème; cette fleur y a son plus bel asile dans le Nord. Si l'intimé achète des plantes, les cultive et les augmente pour les revendre, il est commerçant.

» Une société civile peut se commercialiser. De même un particulier peut faire du commerce. Les actes pourraient être civils. Il a le droit de les commercialiser ».

NORD

La grève du tissage Villard, à Armentières. — L'arbitrage aboutit. — La reprise du travail votée par les grévistes. — La grève des huit cents ouvriers du tissage Villard est enfin terminée, après 53 jours de chômage. M. Eugène Roche, tiers-arbitre départiteur, a en effet rendu sa sentence, que les ouvriers ont acceptée.

C'est mardi, à 9 heures que se sont réunis les dix arbitres et M. Roche, arrivé à Armentières à 8 heures 1/2. L'accord étant établi quant à l'application du tarif de 1889 et à la rentrée intégrale de tous les ouvriers, l'arbitre départiteur n'a eu à trancher que la question de savoir si dès leur rentrée plusieurs ouvriers pourraient être mis en quinzaine.

Sur ce point, la sentence arbitrale a décidé que les droits des parties devaient être respectés.

En conséquence, tous les ouvriers rentreront comme les arbitres l'ont décidé, et le patron pourra, à l'expiration de la quinzaine, renvoyer qui bon lui semblera. Voici, au surplus, le texte de la sentence arbitrale :

» *La décision du tiers-arbitre*

» Attendu que les arbitres constitués à l'occasion de la grève Villard, Castelbon et Vial, sont d'accord sur les deux points suivants :

« Observation du tarif de 1889.

» 2° Rentrée intégrale de tous les ouvriers:

» Que le seul point sur lequel ils sont en désaccord est la question de savoir s'il sera donné à MM. Villard, Castelbon et Vial la réserve de la mise en quinzaine de cinq ouvriers;

» Attendu qu'il n'y a pas lieu d'inscrire ces réserves, les arbitres ne pouvant modifier les droits des parties;

» Le tiers arbitre départiteur

» Décide qu'il y a lieu de réserver dans leur entier les droits réciproques des ouvriers et des patrons.

» EUGÈNE ROCHE.»

Dans une réunion tenue à onze heures, à la Brasserie-Humanitaire, les ouvriers ont voté, l'unanimité, la reprise du travail, sous réserve de certaines questions de détail peu importantes.

Plusieurs proposaient de fixer à jeudi matin la rentrée à l'atelier, mais la majorité, qui en avait assez de la grève a décidé de reprendre le travail mercredi.

Les ouvriers ont déclaré se solidariser avec quiconque de leurs compagnons qui serait dans l'avenir renvoyé sans motif valable.

Rixe mortelle entre beaux-frères à Maubeuge. — Lundi à midi, deux beaux-frères, dont l'un se nomme Bodart, se sont battus dans une voiture en allant de Maubeuge à Sous-le-Bois. Bodart a roulé sous la voiture et l'une des roues lui a écrasé la tête. La mort a été instantanée. A la suite d'une enquête du parquet d'Avesnes, l'autre beau-frère a été arrêté.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — *Soixante ans de prêtrise.* — M. le doyen de l'église paroissiale de Saint-Pierre a célébré hier son jubilé de 40 ans de doyennat et 60 ans de prêtrise. Mgr Williez, évêque d'Arras, avait tenu à assister en personne à la fête générale et s'est fait l'interprète de M. le doyen pour remercier les personnes généreuses qui avaient bien voulu rehausser de leur concours et de leur présence l'éclat de cette fête.

Un parricide au Portel. — Le bruit court, au Portel et à Boulogne, qu'un marin du Portel, J.-B. Painset, aurait tué sa mère. Mme Painsel a été trouvée morte, chez elle, assise sur une chaise, les bras pendants. Un premier examen médical a fait connaître que le flanc présente une large plaque de sang entrevasé.

La dame Painset a-t-elle succombé à la suite des coups que son fils lui aurait portés à la suite d'une violente dispute, c'est ce que l'autopsie de la défunte établira positivement.

Painset, interrogé par la gendarmerie, avoua qu'il a un peu secoué sa mère, mais il soutient qu'il ne l'a pas frappée.

L'enquête se poursuit.

Il y a un an environ, Painset fut condamné à un mois de prison pour avoir battu sa mère.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Gustave Capelle, rue Bernard, cour Bernard, 11. — Elvire Buisine, rue du Grand-Chemin, 135. — Fernande Duthoit, boulevard de Metz, cour Vanhoutte. — Fernand Loosveld, rue de Lannoy, cour Boyaval, 2. — Henri Dujardin, rue de la Chapelle-Carette, 37.— *Déclarations de décès du 13 juin.* — Philippe Delbecq, 3 ans 4 mois 10 jours, rue Philippeville maisons Picavet. — Marthe Vanlerberghe, 4 ans 5 mois, rue du Coq-Français, 201. — Joseph Clercx, 1 an 2 mois 23 jours, rue de l'Alma, 181. — Narcisse Loison, 4 mois 8 jours, rue d'Iéna, 28. — Emile Deswimaux, 7 mois 8 jours, rue de la Fosse-aux-Chêne, cour de l'Aigle d'Or 6. — Eulalie Devadder, 24 ans 13 jours, rue Bayart, 6. — Marie Mougeot, 45 ans, rue Ma-Campagne, cour Durot, 2. — Emélia Tesson, cour Dufermont, 2 — Romanie Azou, 34 ans, Hôtel-Dieu — Augustine Bés, 45 ans 9 mois 25 jours, rue Cadeau, 43. — Marcelle Desauw, 11 mois 17 jours, rue Bernard, 18. — Augustin Losaffre, 59 ans 7 mois 19 jours, rue de France, tissage Florin.—Palmyre Lepers, 27 jours, rue de l'Alma, 167.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Gommer Bleuzi, rue Saint-Blaise. — Louis Labit, rue des Champs. — Henri Vercambre, à la Maternité. — Charles Jacmart, rue de Guisnes. — Adrienne Vanlerberghe, à la Marlière. — Marguerite Dufrenne, rue du Moulin-Tonton. — Jules Fremeaux, rue Vandevenne. — *Déclarations de décès du 13 juin.*— Sylvie Avet, 1 an 11 mois, rue Nationale. — Odile Destombes, 44 ans 8 mois, marchande, rue de Gand. — Alfred Kin, 40 ans 8 mois, homme de peine, rue Nationale — Julia Masure, 1 an 11 mois, rue Lerouge. — Stéphanie Vanoverschelde, 74 ans, 3 mois, sans profession, rue Houchard. — Clémentine Larose, 64 ans 4 mois sœur de Saint-Vincent de Paul, rue Nationale. — Narcisse Duvillier, 38 ans, 6 mois, jardinier, sentier de Roubaix. — René Desbouvries, 5 mois, rue Sainte-Ursule.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MILLESCAMPS-DUBUS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard MILLESCAMPS, ancien boulanger, décédé à Roubaix, le 12 juin 1893, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 14 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 15 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 139.

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-WATINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste-Joseph WILLEM, décédé à Roubaix, le 13 juin 1893, à l'âge de 65 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 15, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ouest, 121.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 15 juin 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Françoise VAN CAUWENBERGHE, servante de M. le Doyen de Saint-Martin, décédée dans le cours du Pèlerinage de Terre-Sainte, le 14 avril 1893, à l'âge de 50 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Dottignies. — *La consécration de la chapelle de l'hospice civil.* — Mardi a eu lieu la consécration de la chapelle de l'hospice civil. L'érection de cette charmante petite chapelle, de style gothique, est due à la généreuse initiative du digne curé de la paroisse et de quelques personnes dévouées. L'établissement, où sont soignés près de quarante vieillards, est desservi par des religieuses de l'Enfant-Jésus qui l'ont fondé.

Une jeune fille foudroyée à Woldecq, près Lessines.— Une jeune servante de ferme a été surprise par un violent orage qui a éclaté ces jours derniers à Woldecq. Elle s'était mise à l'abri sous une grange lorsqu'un violent coup de tonnerre a éclaté. La malheureuse a été tuée net.

Tournai. — Sur les neuf soldats du 3e chasseurs à pied qui, à Tournai, avaient été condamnés pour avoir fondé un cercle de propagande socialiste, sept viennent d'être graciés.

— Un suicide a été constaté hier matin au faubourg de Morelle. Un sieur D..., âgé de 29 ans, s'est tiré, la nuit dernière, un coup de carabine à la tempe : la mort a dû être foudroyante : ce sont les parents du malheureux jeune homme qui les premiers ont découvert le cadavre dans le jardin de leur habitation.

La grève des mineurs à La Louvière. — La mise en liberté des 5 ouvriers arrêtés jeudi dernier aura lieu cette après-midi.

Un comité a été nommé hier à midi pour organiser une manifestation en l'honneur des libérés, aussitôt leur sortie de prison connue.

Au puits n° 6 St-Barbe, le trait a repris le travail ce matin; toutefois les traits sont incomplets.

La grève des tisserands de Verviers. — Voici les noms des établissements où le travail a été repris hier matin : Delhez et David, Dernier, Raway, Bastin-Henrotay et Simonis, de Dison.

Audacieux exploit de bandit à Oyghem-lez-Waereghem.—Dimanche, vers dix heures du soir, deux individus masqués sonnaient à la porte de la maison habitée par M. le docteur Hollebeque. Ils remirent à la servante qui avait ouvert la porte sans défiance une lettre destinée à son patron puis ils se jetèrent sur elle et la dévalisèrent.

L'un d'eux monta l'escalier fouilla tous les meubles et mit tout sens dessus dessous pendant que l'autre s'acharnait sur la malheureuse servante. Il lui enfonça un tampon de ouate dans la bouche et lui fit subir les derniers outrages. Après quoi il la larda de coups qui semblent avoir été portés par un sécateur. Cette horrible scène accomplie, les malfaiteurs prirent la fuite.

Un passant ayant remarqué que la porte de la maison était ouverte, appela la servante nommée Emilie Decroc. Il ne reçut aucune réponse. Inquiet, il alla chercher M. Hollebeque et tous deux, accompagnés de quelques amis, entrèrent dans la maison.

La jeune fille gisait inanimée sur le parquet, les vêtements en lambeaux. Elle perdait du sang en abondance.

Le Parquet de Courtrai, immédiatement informé, descendit sur les lieux dans la journée de lundi. Il se livra à une minutieuse enquête, qui n'a fait découvrir, jusqu'à présent, aucun indice pouvant mettre sur les traces des coupables.

L'explosion d'Anvers. — L'enquête faite sur l'explosion chez le procureur du roi n'a encore donné aucun résultat. On ignore complètement la nature de l'engin.

A la Chambre.—*Séance du 13 juin.* — On aborde l'examen des effets, de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés.

M. Losievr rejette la proposition.

M. Janson. — Le projet est constitutionnel ; il n'a aucune utilité pratique, mais il faut le discuter.

M. Lepoutre. — Je trouve que c'est complètement inutile.

Après un échange de vues entre MM. Woeste, Beernaert et Eeman, la Chambre adopte le projet déclarant tous les votes actifs par 86 voix contre 22.

La revision. — La Chambre reprend ensuite la discussion de la réorganisation du Sénat.

M. Léon Visart développe sa proposition d'après laquelle le Sénat serait élu par les conseils provinciaux et communaux et les électeurs au premier degré.

M. Hanssens dit que la situation est anormale et qu'il est probable qu'aucun projet ne ralliera la majorité des deux tiers.

D'un autre côté, il est à craindre que dans un moment de découragement, la Chambre adopte une solution fatale.

L'orateur n'admet pas la représentation des intérêts; il en résulterait en quelque sorte la lutte des castes.

M. Lemonnier dit que si l'on veut avoir un Sénat qui fasse contre-poids à la Chambre, il est tout trouvé dans le vote plural.

L'orateur préconise un système basé sur la condition sociale pour la représentation des intérêts.

La séance est levée à 4 h. 15.

Réunion de la Droite. — La droite s'est réunie mardi matin à 10 heures. La séance a duré jusque 1 heure.

50 membres étaient présents. On a voté à l'unanimité l'âge de 35 ans pour l'électorat au Sénat.

Sur les autres propositions, aucune décision n'a été prise.

Réunion de la Gauche modérée. — La gauche modérée s'est réunie pour discuter la proposition Visart, mais là non plus aucune décision n'a été prise.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — Dimanche 11 juin a eu lieu un grand concours de pigeons sur Chantilly organisé par les sociétés colombophiles tourquennoises au siège de la société la Plume d'Or établie chez M. Dumortier-Clarisse rue des Carliers 103. 100 fr. de prix d'honneur répartis comme suit : 1 prix de 20 fr. à la première série de 3 pigeons non désignés, 2 de 10 fr. aux 3 premières séries de 2 pigeons désignés; 2 de 10 f. aux 2 premiers pigeons constatés et 6 prix de 5 fr. aux 6 pigeons suivants.

Voici le résultat de ce beau concours : Lâchers 20 paniers, cinq heures trente du matin, vend nord, éclair, Le convoyeur était M. Verlinck. 1er prix MM. Vital Verfytten de Tourcoing 4ph. 2e Hansen 1p. 3e H. Dumortier id. 2ph. 4e Desmet id. 3ph. 5e Derouet du Blanc-Seau 1p. 6e Louis Duforest de Tourcoing 2ph. 7e Payelle id. 4ph. 8e N. Delplanque id. 1ph. 9e Coursier id. 2p. 10e L. Duquenne id. 1ph. 11e L. Assemame 2p.

12e prix L. Delmasure Tourcoing 3p. 13e Louis Duforest 2p. 14e Duponchel du Pont de Neuville 1p. 15e Desmarque Désir de Tourcoing 4p. 16e J.-B. Desmarque id. 1p. 17e Lamons idé 1p. 18e Louis Dutilleul id. 1p. 19e Désiré Hugevelde id. 2p. 20e F. Duprez id. 2p. 21e Henri Dutat de Roubaix 1p. 22e Vanhoutte de Tourcoing 1p. 23e Vancaullier id 2p. 24e Vaudecoppel id. 2p. 25e Mertens de Lannoy 3p. 27e H. Vancaullier de Tourcoing 2p.

27e David Tourcoing 2p. 28e Duvillier id. 1p. 29e Dupont id 2p. 30e Vanlaere id. 1p. 31e Dehagre id. 1p. 32e Lemaire id 3p. 33e Dutat Roubaix 1p. 34e Loridan Tourcoing. 35e Mertens Lannoy. 36e Leman Tourcoing 1p. 37e Bouloigne id 1p. 38e Lefebvre id. 1p. 39e Duforest id. 1pr. 41e Duvillier id. 1p. 42e Desbucquoy id. 1p. 44e Codron id. 1p. 45e Vancaullier id 1ph. 46e prix Deconinck de Tourcoing 1p. 47e Messiaen id. 1p. 48e Dhérin du Sapin-Vert à Tourcoing 1p. 49e Dessauvages de Tourcoing 2p. 50e Assemaine id. 1p. 51e Wagnon id. 2p. 52e Hansenne id. 1p. 53e Fermont id. 1p. 54e Henri Duquennoy. 55e L. Lefebvre id. 56e J. Welcomme id. 57e Vanhove. 58e Huquevelle id. 59e Dhael id. 60e Henri Dutat de Roubaix.

1re série de 3 pigeons Louis Duforest de Tourcoing. 2e série de 3 pigeons Henri Dutat de Roubaix. 1re série de 2, H. Vancaullier de Tourcoing. 2e série de 2, Martens id. 3e Martens de Lannoy. Le 1er pigeon a été constaté à 9 h. 7'37" avec une vitesse de 810 mètres 67 à la minute. Le dernier à 9 h. 20'27" avec une vitesse de 674 m. 62. Une jolie garniture de cheminée en bronze a été jouée et gagnée par M. Duforest de Tourcoing.

JEU DE BOULES A LA PLATINE

WASQUEHAL. — Dimanche 16 juillet, jeu de boule à la platine chez M. Dillies-Mescart, au siège de la chorale, sur la place. Prix : de très beaux jambons. La mise sera de 0.25 c. Le jeu commencera à 4 h. En cas de mauvais temps il sera remis au dimanche suivant.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Résultat de la partie qui a eu lieu hier au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, contre la société de l'Ours (rendage). Trois de cinq mort pour 30 fr. avec paire de plaisir la société du Maréchal a gagné les trois premières paires, l'Ours a gagné la paire de plaisir. Beaucoup d'amateurs et nombreux paris.

— Voici le résultat de la partie qui a eu lieu à l'Ours contre la société du Maréchal de Coyghem, la première paire a été nulle; les deuxième et quatrième paires ont été gagnées par le Maréchal; l'Ours a gagné la troisième paire. Grande animation et paris importants.

TIR AUX PIGEONS

BOULOGNE-SUR-MER. — Un tir aux pigeons aura lieu à l'établissement municipal du Casino et des bains, les 22, 23, 24, 29, 30 et 31 juillet, et les 2, 5, 6, 7, 13, 14, 15, 20 et 21 août. Des objets d'art seront décernés aux gagnants.

S'adresser pour demander des renseignements à M. Edouard Lien, au secrétaire du tir, au Casino, ou rue du Curé n° 9, à Roubaix.

CHOSES ET AUTRES

— Sais-tu ce que chante la cigale?

— Va toujours !

— Elle chante le thé vert, le thé Souchong, le thé Hyswin, etc.

— Comprends pas.

— Que tu es bête !... puisqu'elle chante tout l'été.

* *

Le Marseillais. — Zuze un peu, mon bon, cé nous la volaille est tellement de bonne race, que quand un poussin éclot, il est aussi gros qu'une vace.

Le Gascon. — Chez nous, c'est bien pire, si seulement le poussin met une patte sur la vache...

Le Marseillais. — Il la prend ?

Le Gascon. — Non, il l'écrase !

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 10 et 11 juin 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb	VERSEMENTS sommes	REMBOURSEMts nomb	REMBOURSEMts sommes
Tourcoing dim...	130	31 408		13 579 95
Tourcoing lundi..	61	10.938	.	11.135 66
Blanc-Seau	8	1.205 ..	.	..276 35
Croix-Rouge	9	890 ..	.	....
Halluin	8	2.675 ..	.	212 19
Linselles	11	2.585 ..	.	200 ..
Roncq	7	2.770 ..	.	1.074 88
Bondues	3	1 090 ..	.	160 .
Bousbecque	5	350 ..	.	245 07
Neuville	2	250 ..	.	.43 ..
Mouveaux	.	.	.	....
TOTAL	243	5[illegible] 161		52 982 40

HERNIES

La dernière et la plus importante découverte scientifique

Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison demande t-il des actes ou plutôt des œuvres au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les incrédules à venir voir de leurs yeux et toucher de leurs mains le nouveau bandage déposé, dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste herniaire M. J. GLASER, 19, allée de Villemonble, le Raincy-Paris, qui seul a su résoudre ce problème, insoluble jusqu'à lui : la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'Humanité.

La nouvelle invention de M. J. GLASER, consiste en une ceinture sans ressort d'acier ni élastique, ni poche de suspensoir qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, elle se porte nuit et jour sans gêne et souvent sans pelote, ne peut se déplacer quels que soient les mouvements du corps. La hernie étant maintenue ainsi ; les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaitre surtout chez les sujets vigoureux. Tels sont les avantages de la ceinture GLASER. Nous dirons simplement à nos lecteurs de ne pas confondre un homme de science qui a sacrifié la moitié de son existence pour étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs n'ayant aucune connaissance scientifique.

M. GLASER a déjà rendu d'immenses services à l'humanité, il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient de le prouver avec éclat. Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage en allant le consulter à Lille, les 13, 14 et 15 juin, *Hôtel de l'Europe*; à Roubaix, le 16 juin, *Hôtel de France*. 34840—1761

TAPIS ET TENTURES

Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.

DÉPOT DE FABRIQUE

Il sera réservé un escompte de 5 à 8 0/0 *aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation en tapis et tentures.* 34044

L. DECRAENE-MATHIEU, 28, Rue de la Gare, ROUBAIX

OUVRAGES d'agrément

BRODERIES EN TOUS GENRES

Tapisseries fantaisies ET DE STYLE

ORNEMENTS D'ÉGLISES

ÉCHANTILLONNÉS

FOURNITURES pour tous ouvrages

LEÇONS A DOMICILE

Caoutchouc Industriel

Emile DEGRAVE

ROUBAIX

TÉLÉPHONE N° 233 33460

SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DE FLINES-LEZ-RACHES

Siège social à Douai (Nord)

Les membres fondateurs de la Société Houillère de Flines-les-Raches ont l'honneur d'informer les actionnaires de la dite Société, que plus de la moitié des actions à émettre contre espèces ayant été souscrites, la déclaration de souscription, qu'est en ce moment soumise à la signature des fondateurs, sera effectuée incessamment, en l'étude de Me FONTAINE, notaire à Douai, et que la Société sera définitivement constituée dès ce jour, conformément à l'article 5 des statuts de la Société.

En conséquence, les actionnaires possédant au moins 10 actions sont dès maintenant convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra en la salle basse de l'Hôtel-de-Ville de Douai, le 22 juin 1893, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Nomination des administrateurs (articles 20 et 21 des statuts) ;

2° Nomination des membres du Comité de vérification des comptes (article 32 des statuts). 34898

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

14 mai.

Situation toujours la même partout avec cours stationnaires.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 12 juin.

Le cours de l'or est à 322 0/0 piastres papier monnaie.

Schweidnitz, 9 juin.

Apports à la foire de cette année 100 qtx. Acheteurs peu nombreux. Lavage des laines satisfaisant les prix se sont établis comme suit : Laines domaniales 125 à 155, meilleures 185, laines rustiques 120 à 140, laines pour corroyeurs 80 à 100 Rm le qtal. Restés invendus 40 qtx.